



CHEF DE DIVISION INFRASTRUCTURES ET PROJETS SPÉCIAUX

Service des travaux publics | Concours 2025-28-EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 29 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

Sous l'autorité du directeur, la personne titulaire du poste planifie, organise et contrôle l'ensemble des activités de sa division en accord avec les objectifs et orientations établis. Elle participe à l'élaboration et à l'application des politiques, des programmes et des procédures.

- Encadre et dirige les activités reliées aux bâtiments et de la conception, des égouts et de l'aqueduc ainsi que des projets spéciaux du Service des travaux publics;
- Planifie et gère les opérations de la division en s'appuyant sur une vision stratégique alignée aux orientations de l'organisation;
- Supervise le personnel sous sa responsabilité, détermine les besoins en ressources humaines, participe au recrutement, prépare les évaluations de rendements, planifie, coordonne et identifie les besoins de formation et assure le suivi;
- Assure la planification, la coordination, la réalisation et le suivi des travaux liés aux infrastructures et aux bâtiments, au réseau d'égouts et à l'aqueduc, en plus de mener à bien divers projets spéciaux;
- Encadre et coordonne les contremaîtres sous sa division, effectue la planification et s'assure de la réalisation des travaux demandés dans les délais prescrits;
- Veille au respect des règles et directives inhérentes à la santé et sécurité au travail, s'assure que les employés sous sa responsabilité utilisent les méthodes adéquates et productives de travail, tant pour le port des équipements de protection individuelle que pour les moyens de prévention utilisés;
- Recommande et approuve, selon la politique d'achats, l'acquisition de biens ou de services nécessaires aux activités sous sa responsabilité;
- Participe à l'élaboration du budget dans ses champs d'activités et du programme triennal d'immobilisations et en effectue le suivi;
- Gère le suivi des requêtes et des plaintes et émet des recommandations afin de corriger les problèmes, communique avec les citoyens;
- Agit à titre de responsable du service, en l'absence du directeur.

Qualifications et compétences

- Attestation d'études collégiales contremaître en infrastructures urbaines combiné à un diplôme d'études professionnelles en charpenterie-menuiserie;
- Minimum sept (7) ans d'expérience pertinente en milieu municipal;
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et la communication à tous les niveaux hiérarchiques et vision orientée vers l'approche client;
- Facilité à influencer et à mobiliser les ressources pour atteindre les objectifs fixés;
- Esprit d'analyse, organisation, planification et habileté en résolution de problèmes;
- Capacité à agir comme agent de changement et d'établir les enjeux stratégiques pour l'atteinte des résultats selon la perspective organisationnelle;
- Orienté vers les résultats et apte à mener plusieurs dossiers en parallèle, à travailler sous pression et en équipe;
- Expérience pertinente en milieu syndiqué;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit.



Salaire horaire et avantages

La rémunération annuelle se situe entre 95 765 \$ et 119 707 \$. Au salaire s'ajoute un programme d'avantages sociaux des plus concurrentiels prévus au Manuel de conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre, dont un fonds de pension ainsi qu'un horaire de 70 heures par période de paie (35 heures par semaine flexible). L'entrée en fonction est prévue en septembre 2025.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois> et joindre son curriculum vitae et sa lettre d'intérêt le plus rapidement possible. Il est aussi possible de faire parvenir sa candidature par courriel à l'adresse suivante : rh@ville.boisbriand.qc.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233. À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature.